

Santé et climat, tou-te-s concerné-e-s !

En octobre 2020, une Assemblée générale du personnel de la santé parapublique a adopté une résolution importante pour l'urgence climatique qui montre à quel point en tant que professionnel-le-s de la santé, nous pouvons agir face à la question du changement climatique et à la catastrophe sanitaire imminente vers laquelle nous nous dirigeons.

Le climat est un enjeu de santé publique

Conséquence de la pollution causée par l'activité humaine, le changement climatique représente selon l'OMS¹ « la plus grande menace pour la santé globale au XXIème siècle » en étant à l'origine d'une insécurité alimentaire persistante², de difficultés accrues d'accès à l'eau potable, de vagues de chaleurs mortelles, de migration forcée, d'instabilité sociopolitique, de l'extension des régions touchées par certaines maladies infectieuses : autant de menaces dues au réchauffement qui pèsent, déjà aujourd'hui, sur la santé de centaines de millions de personnes. L'OMS³ reconnaît par ailleurs que la pollution atmosphérique constitue « un facteur de risque grave » pour toutes les maladies dites non-transmissibles (cancers, maladies cardio-vasculaires et respiratoires, diabète) qui sont, à l'heure actuelle, les causes principales de morbidité et de mortalité dans le monde : la pollution de l'air cause ainsi 4'000 morts par année en Suisse⁴. Parallèlement, certains modes de vie (sédentarité, malbouffe), impliqués dans le développement de ces maladies, sont également responsables d'émissions de gaz à effets de serre et constituent donc doublement un problème de santé publique.

Pourquoi le secteur de la santé est aussi concerné ?

Il est urgent de parvenir à limiter le réchauffement à +1.5°, et le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) appelle sur ce point à « des efforts collectifs à tous les niveaux »⁵. Or, selon le rapport de l'ONG Healthcare without Harm⁶, le secteur de la santé compte parmi les plus importants contributeurs à la crise climatique actuelle, en étant responsable de 4,4 % des émissions nettes mondiales de gaz à effet de serre, par la consommation d'énergie, le transport et la fabrication, l'utilisation et l'élimination des produits. Pire : la Suisse fait partie des 4 pays au monde qui émettent le plus de gaz à effet de serre par habitant-e pour le secteur de la santé, à savoir plus d'une tonne par année (6.7 % des émissions du pays).

Nous avons donc un rôle important à jouer dans la résolution de cette crise, non seulement en traitant les personnes malades en raison du changement climatique et de ses causes, mais aussi en promouvant la prévention primaire et en réduisant radicalement nos propres émissions. Du reste, nombre d'associations de professionnel-le-s de la santé (médecins, infirmier-e-s, ergothérapeutes, psychologues, etc.) se sont déjà positionnées fermement aux niveaux national et/ou international pour la décarbonisation du secteur des soins.

Sources

1. <https://www.who.int/globalchange/global-campaign/cop21/fr/>
2. FAO. (2018). L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Parcours alternatifs d'ici à 2050. Résumé. 4 pages. <http://www.fao.org/publications/fofa/fr/>
3. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/16-05-2018-investing-in-noncommunicable-disease-control-generates-major-financial-and-health-gains>
4. <https://www.24heures.ch/news/standard/pollution-provoque-5500-deces-suisse/story/31197677>
https://www.liguepulmonaire.ch/uploads/tx_pubshop/Pollution_atmospherique.pdf
5. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf
6. <https://drive.google.com/file/d/1diHRmrS6vhAOLF6WHwWH-P6OX0ir9AX2/view>
7. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
8. <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19930254/index.html>

Nos revendications concrètes pour le secteur de la santé parapublique vaudoise

Le personnel de la santé parapublique du canton de Vaud enjoint le Conseil d'État et les faïtières patronales à prendre urgemment des mesures visant à réduire l'impact sur l'environnement de l'activité humaine dans le domaine des soins, sans remettre en cause la qualité de ces derniers. Traduit à l'échelle de nos institutions, cet objectif peut se concrétiser au travers des actions suivantes :

- La réalisation d'un bilan carbone pour chaque institution, accompagné d'un plan pour atteindre la neutralité carbone au plus tard d'ici 2030, avec des étapes intermédiaires et immédiates (selon les recommandations de l'ONU⁷), et la nomination de personnes responsables du suivi de ces étapes, à différents niveaux (canton, faïtières, directions, employé·e·s) ;
- L'adaptation du cahier des charges de chaque professionnel·le de manière à prendre en compte l'urgence environnementale, notamment dans les pratiques de soin, et l'obligation pour chaque institution d'avoir un plan anti-gaspillage (eau, nourriture, linge...) ;
- La réduction généralisée du temps de travail (avec maintien des salaires), ainsi que le ralentissement des cadences de travail, pour donner à chacun·e le temps de prendre soin de la planète, des autres et de soi ;
- Le lancement de campagnes de sensibilisation des employé·e·s et des patient·e·s sur l'urgence des mesures écologiques dans le secteur et l'ajout aux catalogues de formations continues de cours en lien avec la crise environnementale et les enjeux écologiques ;
- Une politique claire visant à réduire les émissions liées aux déplacements (pour les salarié·e·s et les bénéficiaires). Cela passe par l'accessibilité de l'ensemble des structures de soins du canton en transports publics (et mobilité douce) ; des mesures matérielles de financement de la mobilité douce pour les salarié·e·s, ainsi que des soins publics de proximité et restriction des périmètres d'intervention ;
- L'arrêt de tout investissement de nos caisses de pensions dans le secteur des énergies fossiles.

**Ces revendications sont un minimum pour faire face à la crise environnementale.
Nous les porterons collectivement lors des prochaines mobilisations.**